

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
6 mai 2019**

---

**Assemblée publique de consultation**

**Projet de règlement 2019-357-2 amendant le règlement 2006-357 relatif au plan d'urbanisme afin de modifier la première orientation et l'affectation publique.**

**Projet de règlement 2019-358-9 amendant le règlement 2006-358 relatif au zonage afin de modifier les usages autorisés dans la zone P-1.**

---

Assemblée publique de consultation tenue le lundi 6 mai 2019 à 19 h 45, à la salle du Conseil municipal située au 555, rue Principale à Sainte-Brigide-d'Iberville, et à laquelle sont présents :

Monsieur le maire Patrick Bonvouloir, Messieurs les conseillers Gaétan Coutu, Claude Vasseur, Clément Brisson, Mario Daigneault et Luc Daigneault.

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

Le maire présente les projets de règlement et explique les modifications proposées.

Les projets de règlement ne contiennent aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire. Un avis sera publié concernant le droit de signer une demande de recours auprès de la Commission municipale du Québec afin d'examiner la conformité des règlements d'urbanisme au plan d'urbanisme.

Il n'y a aucune question de la part des personnes présentes dans la salle.

---

**Séance ordinaire du 6 mai 2019**

---

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue à la salle du Conseil le lundi 6 mai 2019 à 20 h, à laquelle sont présents :

Messieurs les conseillers Gaétan Coutu, Claude Vasseur, Clément Brisson, Mario Daigneault et Luc Daigneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Patrick Bonvouloir, maire.

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

**Moment de réflexion**

À 20 h, un moment de réflexion est tenu.

**2019-05-091**

**Ordre du jour**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de l'ordre du jour;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :
  - Retrait du point 15.1 : Voirie - Rapiécage 2019
  - Retrait du point 15.4 Voirie - Pompe à eau : achat

Le point « Affaires diverses » demeure ouvert.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
6 mai 2019**

**461, rue de la Forge : demande de dérogation mineure**

La demande de dérogation mineure pour permettre la construction d'une clôture de 2,44 mètres de hauteur dans la ligne arrière de la propriété située au 461, rue de la Forge est présentée.

Les membres du Conseil répondent aux questions des personnes présentes dans la salle.

**2019-05-092**

**461, rue de la Forge : demande de dérogation mineure**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie d'une demande de dérogation mineure pour permettre la construction d'une clôture de 2,44 mètres de hauteur dans la ligne arrière de la propriété située au 461, rue de la Forge;

Considérant que le règlement de zonage prévoit une hauteur maximale de 1,85 mètre de hauteur en marge arrière;

Considérant que l'immeuble visé est situé en zone mixte résidentielle et commerciale (Mrc-2), selon le plan de zonage de la Municipalité;

Considérant les critères d'évaluation des demandes de dérogation mineure;

Considérant la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme (réf. résolution U2019-04-71);

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'accorder la dérogation mineure, telle que présentée.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2019-05-093**

**Procès-verbal d'avril 2019**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du procès-verbal de la séance tenue en avril 2019;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1<sup>er</sup> avril 2019, tel que rédigé.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2019-05-094**

**Comptes**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de la liste des comptes à payer au 1<sup>er</sup> avril 2019;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'autoriser le paiement des comptes à payer pour un montant total de 112 736,77 \$;

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
6 mai 2019**

**2019-05-095**     **Règlement 2019-447 relatif au traitement des élus municipaux**

Considérant que les membres du Conseil désirent remplacer le règlement relatif au traitement des élus présentement en vigueur;

Considérant qu'un avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été déposé lors de la séance ordinaire du 4 février 2019;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'adopter le règlement 2019-447 relatif au traitement des élus municipaux.

**Adoptée à l'unanimité, le maire ayant voté**

(Le texte du règlement 2019-447 peut être consulté aux archives de la Municipalité.)

**2019-05-096**     **Règlement 2019-357-2 amendant le règlement 2006-357 relatif au plan d'urbanisme afin de modifier la première orientation et l'affectation publique**

Considérant que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a adopté le règlement 2006-357 relatif au plan d'urbanisme;

Considérant que la Municipalité a le pouvoir, en vertu de la loi, de modifier son règlement relatif au plan d'urbanisme;

Considérant que la Municipalité désire modifier la première orientation et l'affectation publique de son plan d'urbanisme;

Considérant qu'un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> avril 2019, qu'un projet de règlement a été présenté et adopté;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'adopter le règlement 2019-357-2 amendant le règlement 2006-357 relatif au plan d'urbanisme afin de modifier la première orientation et l'affectation publique.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

(Le texte du règlement 2019-357-2 peut être consulté aux archives de la Municipalité.)

**2019-05-097**     **Règlement 2019-358-9 amendant le règlement 2006-358 relatif au zonage afin de modifier les usages autorisés dans la zone P-1**

Considérant que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a adopté le règlement de zonage 2006-358;

Considérant que la Municipalité a le pouvoir, en vertu de la loi, de modifier son règlement de zonage;

Considérant que la Municipalité désire modifier les usages autorisés dans la zone P-1;

Considérant qu'un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> avril 2019, qu'un projet de règlement a été présenté et adopté;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
6 mai 2019**

- d'adopter le règlement 2019-358-9 amendant le règlement 2006-358 relatif au zonage afin de modifier les usages autorisés dans la zone P-1.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

(Le texte du règlement 2019-358-9 peut être consulté aux archives de la Municipalité.)

**Première période de questions**

Il n'y a aucune question de la part des personnes présentes dans la salle.

**Liste de la correspondance**

Les membres du Conseil ont reçu copie de la liste de la correspondance en date du 6 mai 2019.

**2019-05-098**

**École secondaire Paul-Germain-Ostiguy : vernissage photos**

Considérant la lettre datée du 28 mars 2019 de Madame Ann-Élie Marquis, étudiante de 2<sup>e</sup> secondaire en Langues et Multimédia à l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy, demandant une contribution pour le vernissage photos qui se tiendra le jeudi 30 mai 2019 de 16 h 30 à 18 h;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'autoriser l'émission d'un chèque de 100 \$ à l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Dons » du budget 2019.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2019-05-099**

**Fondation Les Foyers Farnham : tournoi de golf**

Considérant la demande de don pour le tournoi de golf de la Fondation Les Foyers Farnham;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'autoriser l'émission d'un chèque de 200 \$ à la Fondation Les Foyers Farnham;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Dons » du budget 2019.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2019-05-100**

**L'ANCRE : demande d'appui**

Considérant le courriel daté du 7 mars 2019 de la MRC du Haut-Richelieu demandant aux municipalités d'appuyer les démarches de L'ANCRE en vue d'obtenir une aide financière du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion dans le cadre du programme Mobilisation-Diversité;

Considérant que ce projet est important pour la région du Haut-Richelieu qui connaît une grave pénurie de main-d'œuvre et pour l'enrichissement culturel de la communauté;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
6 mai 2019**

- de transmettre une lettre appuyant les démarches de L'ANCRE en vue d'obtenir une aide financière du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion dans le cadre du programme Mobilisation-Diversité.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2019-05-101**

**Club des raquetteurs les Patriotes de Sainte-Brigide : don à la Municipalité pour la bibliothèque**

Considérant que le Club des raquetteurs les Patriotes de Sainte-Brigide a mis fin à ses activités et a fermé son compte bancaire;

Considérant qu'à partir des sommes restantes dans le compte bancaire, le Club a décidé de faire un don de 2 829,48 \$ à la bibliothèque municipale et a émis un chèque pour ce montant à la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- de transmettre une lettre de remerciement aux administrateurs du Club des raquetteurs les Patriotes de Sainte-Brigide.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2019-05-102**

**Emplois d'été Canada : entente**

Considérant que la Municipalité a présenté une demande à Emplois d'été Canada pour l'embauche d'un étudiant pendant la période estivale 2019 à titre de commis de bureau pour la gestion documentaire, de journalier pour les travaux d'horticulture et d'aide pour les travaux de voirie;

Considérant qu'une contribution de 1 600 \$ a été approuvée par Emplois d'été Canada pour l'embauche d'un étudiant pour un total de 256 heures de travail, soit 8 semaines à 32 heures par semaine;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'autoriser Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer tous les documents relatifs au programme d'Emplois d'été Canada pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville;
- d'autoriser la publication d'une offre d'emploi d'une durée de 8 semaines, à raison de 32 heures par semaine à compter du 3 juin 2019 au salaire minimum, le tout, selon les modalités du programme d'Emplois d'été Canada et aux conditions fixées par la Municipalité;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Gestion financière et administrative » du budget 2019.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2019-05-103**

**Bureau municipal : fermeture pour la période des vacances**

Considérant que les membres du Conseil désirent que le bureau municipal soit fermé deux semaines au cours de l'été 2019;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
6 mai 2019**

- d'autoriser la fermeture du bureau municipal du 15 au 26 juillet 2019 inclusivement pour la période des vacances estivales.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2019-05-104**

**Secrétaire-réceptionniste : congédiement**

Considérant les événements survenus au bureau municipal au cours des derniers mois;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'entériner le congédiement de Madame Danik Desbiens, secrétaire-réceptionniste, qui était en poste depuis septembre 2016.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2019-05-105**

**Bâtiments municipaux : unités de climatisation et de chauffage – contrat d'entretien**

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance des contrats proposés par la firme Leprohon inc. pour l'entretien préventif des systèmes de climatisation et de chauffage, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2020, comme suit :

- Bureau municipal : 688 \$ plus taxes;
- Centre municipal : 1 064 \$ plus taxes;

Considérant que les sommes nécessaires sont prévues au budget 2019;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'accorder les contrats d'entretien préventif des systèmes de climatisation et de chauffage du bureau municipal et du Centre municipal à la firme Leprohon inc., pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2020, le tout pour un montant de 1 752 \$ plus taxes;
- d'autoriser Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer les deux contrats pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2019-05-106**

**Régie intermunicipale d'incendie : nomination d'un substitut**

Considérant que la Municipalité désire nommer un substitut pouvant siéger au Conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'incendie, et ce, en cas d'absence d'un délégué;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- de nommer Monsieur le conseiller Claude Vasseur à titre de substitut pouvant siéger au Conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'incendie.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2019-05-107**

**Sécurité civile : offre de service**

Considérant l'offre de service de Roxanne Arnaud Communications datée du 17 avril 2019 concernant la sécurité civile, à savoir :

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
6 mai 2019**

- montage du plan municipal de sécurité civile 1 000 \$
- programme de maintien et de mise à jour 400 \$ / an
- préparation des sacs de mesures d'urgence 500 \$
- formation en sécurité civile et mesures d'urgence 250 \$ / formation

Considérant l'aide financière reçue dans le cadre du Programme d'aide financière pour la préparation des municipalités locales aux sinistres, Volets 1 et 2;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'accorder à Roxanne Arnaud Communications le contrat en sécurité civile pour les 4 volets de l'offre de service datée du 17 avril 2019, et ce, une étape à la fois, le tout pour un montant total de 2 150 \$.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2019-05-108**

**Balayage de la chaussée**

Considérant que les membres du Conseil désirent que certaines rues de la Municipalité soient balayées;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'octroyer le contrat de balayage des rues, dans la partie de la Municipalité desservie par le réseau d'aqueduc et d'égout ainsi que pour la section de la rue Principale où l'on retrouve des trottoirs, à Balayage Rive-Sud à un taux maximal de 95 \$ de l'heure plus les frais de transport, le tout pour un montant maximal de 1 000 \$ plus taxes;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Voirie » du budget 2019.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2019-05-109**

**Balai et souffleur**

Considérant qu'il est nécessaire de remplacer l'équipement pour l'entretien des terrains municipaux;

Considérant les soumissions reçues;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'autoriser l'achat d'un balai et d'un souffleur de la compagnie J.D. Laguë, le tout pour un montant maximal de 1 500 \$ plus taxes;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Voirie » du budget 2019.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2019-05-110**

**Fossés : travaux**

Considérant que la Municipalité a accordé le contrat de nettoyage de fossés en octobre 2018 à B.Fréreau & Fils Inc. (réf. rés. 2018-10-869);

Considérant que les travaux n'ont pas pu être réalisés;

Considérant que le taux horaire de l'entrepreneur a augmenté;

Considérant que les sommes nécessaires sont prévues au budget 2019

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
6 mai 2019**

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- de rescinder la résolution 2018-10-869 ;
- d'autoriser la réalisation des travaux de nettoyage de fossés en régie;
- de faire appel à B.Frégeau & Fils Inc. pour la réalisation des travaux pour un nombre maximal de 100 heures au taux de 165 \$ de l'heure plus taxes;

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2019-05-111**

**Comité d'embellissement : échange et vente de plantes vivaces**

Considérant que le Comité d'embellissement a déposé une nouvelle demande d'achat de matériel pour la journée de distribution de plants qui se tiendra le samedi 18 mai 2019;

Considérant que les sommes nécessaires sont prévues au budget 2019;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'autoriser l'achat de matériel tel que mentionné dans le courriel daté du 15 avril 2019 du Comité d'embellissement à l'exception de l'achat de chandails, le tout pour un montant maximal de 1 000 \$ plus taxes.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2019-05-112**

**Puits : réhabilitation**

Considérant l'offre de service reçue pour la coordination et la supervision des travaux de réhabilitation du puits;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'octroyer le contrat à LNA inc., selon les termes de l'offre de service datée du 2 mai 2019, le tout pour un montant de 2 340 \$ plus taxes;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Puits » du budget 2019.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2019-05-113**

**Réservoir : bassin de rétention pour le chlore**

Considérant qu'il est nécessaire d'installer un bassin de rétention pour entreposer les contenants de chlore au réservoir;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'autoriser l'achat d'un bassin pour la somme de 151 \$ plus taxes;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Réservoir » du budget 2019.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2019-05-114**

**Station de pompage : contrôle**

Considérant la soumission reçue pour la mise à niveau du système de contrôle pour le pompage d'eau distribuée;



**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
6 mai 2019**

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'octroyer le contrat au Groupe LML Ltée, selon les termes de la soumission datée du 25 avril 2019, le tout pour un montant de 9 900 \$ plus taxes;
- de prendre 83 % des sommes nécessaires à même la réserve financière pour l'égout et l'aqueduc et 17 % au poste « Réseau d'égout » du budget 2019.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Rapport des permis**

Le rapport des permis émis pour le mois d'avril 2019 est déposé au Conseil.

**Comité consultatif d'urbanisme : mandat**

Une annonce sera publiée dans le prochain bulletin municipal pour pourvoir au poste d'un des membres du Comité consultatif d'urbanisme dont le mandat vient à échéance.

**2019-05-115**

**Camp de jour : utilisation du Centre municipal**

Considérant le courriel daté du 27 avril 2019 de Madame France Nadeau, vice-présidente du Comité des Loisirs de Sainte-Brigide-d'Iberville inc., demandant de pouvoir utiliser le sous-sol du Centre municipal pour le camp de jour 2019;

Considérant que la Municipalité offre en location les salles du Centre municipal et que déjà plusieurs réservations ont été faites pour divers événements les vendredis et samedis de l'été 2019;

Considérant que la Municipalité désire s'assurer d'avoir le temps nécessaire pour vérifier et faire le ménage des salles avant la tenue des événements;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'autoriser l'utilisation du sous-sol du Centre municipal pour le camp de jour du lundi au jeudi inclusivement pour la période estivale 2019.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Comité des Loisirs de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. : démission**

Le courriel daté du 3 mai 2019 de Monsieur Serge Demers annonçant sa démission à titre d'officier (administrateur) du Comité des Loisirs de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. est déposé.

Une annonce sera publiée dans le prochain bulletin municipal pour le recrutement d'un nouvel officier.

**2019-05-116**

**Terrain de volley-ball : éclairage**

Considérant la soumission reçue pour la pose de deux luminaires Del au terrain de volley-ball et la réparation d'une sentinelle au terrain de balle;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
6 mai 2019**

- d'octroyer le contrat à Ghislain Côté inc., selon les termes de la soumission datée du 29 avril 2019, le tout pour un montant maximal de 1 600 \$ plus taxes;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Loisirs » du budget 2019.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2019-05-117**

**Parc Yves-Larocque : affiche**

Considérant la soumission reçue pour la conception et la fabrication d'une affiche pour le parc Yves-Larocque;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'octroyer le contrat à Sercost inc., selon les termes de la soumission datée du 6 mai 2019, le tout pour un montant maximal de 194,40 \$ plus taxes;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Loisirs » du budget 2019.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2019-05-118**

**Centre municipal : chaises**

Considérant que la Municipalité désire se départir de 20 chaises en métal qui sont présentement au Centre municipal;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'autoriser la mise en vente des chaises et de publier l'annonce dans le prochain bulletin municipal.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Rapport des comités**

Chacun des membres du Conseil fait un rapport verbal de ses activités.

**Affaires diverses**

Il n'y a aucun sujet au point « Affaires diverses ».

**Deuxième période de questions**

Il n'y a aucune question de la part des personnes présentes dans la salle.

**2019-05-119**

**Levée de la séance**

Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose de lever la séance.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

---

Patrick Bonvouloir, maire

---

Christianne Pouliot, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
6 mai 2019**

**Certificat de disponibilité de crédits**

Je soussignée Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

---

Christianne Pouliot, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

**Attestation relative à la signature des résolutions**

Je soussigné Patrick Bonvouloir, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

---

Patrick Bonvouloir, maire

---

**Séance extraordinaire du 27 mai 2019**

---

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue à la salle du Conseil le lundi 27 mai 2019 à 20 h, à laquelle sont présents :

Messieurs les conseillers Gaétan Coutu, Claude Vasseur, Jean-Philippe Cuénoud, Clément Brisson, Mario Daigneault et Luc Daigneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Patrick Bonvouloir, maire.

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

**2019-05-120**

**Rapiécage mécanisé 2019**

Considérant que la Municipalité désire que des travaux de rapiécage mécanisé soient réalisés dans le 8<sup>e</sup> Rang, le rang de la Rivière Ouest, le rang de la Rivière Est et la montée de Versailles;

Considérant la soumission reçue;

Considérant que les sommes nécessaires sont prévues au budget 2019;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'octroyer le contrat à Jack Pavage, selon les termes de la soumission datée du 20 mai 2019, le tout pour un montant maximal de 29 925 \$ plus taxes;

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2019-05-121**

**Réfection de la chaussée – Phase II – rang du Lac et montée des Écossais**

Considérant que des travaux correctifs devaient être réalisés au printemps 2019 à l'intersection de la montée des Écossais et du rang de la Rivière Est, dans le cadre du contrat 2018 *Réfection de la chaussée – Phase II – rang du Lac et montée des Écossais*;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
27 mai 2019**

Considérant que l'entrepreneur offre une compensation monétaire en remplacement de la réalisation des travaux correctifs;

Considérant que les membres du Conseil jugent cette proposition acceptable;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'accepter la somme de 2 000 \$ à titre de compensation.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2019-05-122**

**480, rue de la Forge**

Considérant que la Municipalité doit prendre les mesures nécessaires concernant le paiement du loyer du 480, rue de la Forge;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'autoriser la transmission par huissier d'une mise en demeure aux locataires du 480, rue de la Forge.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Période de questions**

Il n'y a aucune personne présente dans la salle.

**Levée de la séance**

Considérant que les sujets mentionnés à l'avis de convocation ont été traités, la séance extraordinaire est levée.

\_\_\_\_\_  
Patrick Bonvouloir, maire

\_\_\_\_\_  
Christianne Pouliot, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

**Certificat de disponibilité de crédits**

Je soussignée Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

\_\_\_\_\_  
Christianne Pouliot, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

**Attestation relative à la signature de la résolution**

Je soussigné Patrick Bonvouloir, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi des résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

\_\_\_\_\_  
Patrick Bonvouloir, maire